



## Services de Consultance

Renforcement des capacités des parties prenantes de la foresterie africaine en gestion des entreprises commerciales le long des chaînes de valeur des gommés et résines et autres produits forestiers non ligneux.

Juillet 2022

## **1.0 INTRODUCTION**

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif de l'AFF est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, à l'utilisation et à la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique, dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, à promouvoir l'égalité des sexes, le développement économique et social et la stabilité de l'environnement.

L'AFF met en œuvre un projet intitulé "Forêts africaines, populations et changement climatique" financé par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et qui s'articule autour de quatre objectifs spécifiques : (i) renforcer la capacité des parties prenantes de la foresterie africaine à adopter les meilleures pratiques qui intègrent à la fois les options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatiques sur les systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages ; (ii) promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces pour la valeur ajoutée dans la foresterie africaine, y compris ceux liés au changement climatique qui améliorent les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi ; (iii) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales liées au changement climatique dans le domaine de la foresterie ; et (iv) renforcer la capacité institutionnelle de l'AFF à créer et à partager des connaissances et des informations pertinentes sur les forêts et les arbres pour améliorer la prise de décision. Parmi les principaux résultats attendus de ces objectifs à la fin de la période de mise en œuvre figure une meilleure compréhension de l'état de la production et du commerce des gommés et des résines dans certains pays très vulnérables au changement climatique. Les activités prévues dans ces termes de référence visent à contribuer à ce résultat.

## **1.1 CONTEXTE**

Les forêts et les arbres fournissent des biens et des services qui sont des atouts essentiels pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. La contribution des forêts à l'adaptation au changement climatique est d'une importance capitale dans les écosystèmes des zones sèches africaines, qui sont confrontés à de nombreux défis liés au climat, notamment des sécheresses récurrentes et des précipitations irrégulières et peu abondantes, qui ont un impact négatif sur les moyens de subsistance des communautés dépendantes. En fait, les communautés des zones sèches sont caractérisées comme étant les plus pauvres et les plus vulnérables du continent, fréquemment exposées à des conflits pour des ressources limitées ainsi qu'à l'insécurité alimentaire des ménages. Il est donc prudent de promouvoir des moyens de subsistance alternatifs, par exemple par la diversification, comme stratégies d'adaptation pour améliorer la résilience de ces populations vulnérables au changement climatique. L'exploitation et le commerce durables des produits forestiers non ligneux sont largement documentés pour leur contribution aux moyens de subsistance des communautés locales. Les forêts sèches sont

dotées d'une riche diversité d'espèces ligneuses, dont beaucoup sont connues pour produire une variété de produits forestiers non ligneux tels que les gommés et les résines commerciales. Comme c'est le cas pour de nombreux PFNL, l'exploitation et le commerce des gommés et des résines se sont imposés comme un moyen de subsistance alternatif et une stratégie de résilience climatique pour les communautés des zones arides africaines. De plus, les produits à base de gomme et de résine font l'objet d'un commerce local et des marchés transfrontaliers, offrant ainsi des intérêts socio-économiques, culturels et médicaux, en plus de leurs importantes fonctions environnementales. Cependant, dans de nombreux pays africains, la production de gommés et de résines a été évaluée comme étant bien en dessous de son potentiel existant. En outre, les producteurs de gommés et de résines ont généralement peu d'incitation économique à gérer les forêts sèches de manière responsable en raison du prix faible et irrégulier qu'ils reçoivent par rapport aux autres acteurs de la chaîne de valeur. Le sous-développement des marchés et des chaînes de valeur et le manque de capital financier et de compétences techniques sont les principales contraintes auxquelles est confronté le secteur des gommés et des résines. Les études préliminaires sur l'analyse de la chaîne de valeur des gommés et des résines dans les pays producteurs soulignent le rôle actif des femmes et des jeunes en tant que principaux acteurs de la production.

Dans leur effort pour renforcer la capacité de production et de commercialisation des résines et gomme pour les acteurs de la foresterie africaine, principalement les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables vivant dans les zones arides plus sensibles au changement climatique, AFF en collaboration avec le Réseau pour les Gommés et Résines Naturelles en Afrique (NGARA) a évalué les besoins de formation parmi les acteurs impliqués dans le secteur dans quatre pays sélectionnés, à savoir le Kenya, le Soudan, l'Éthiopie, le Niger et le Burkina Faso. L'une des principales conclusions de ces études a mis en évidence la faible capacité, notamment en matière de valeur ajoutée, de compétences entrepreneuriales et de gestion d'entreprise. En outre, l'insuffisance des capacités techniques des parties prenantes de la foresterie africaine à développer des projets bancables pour accéder aux ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de leurs activités reste un défi important. Afin de relever certains de ces défis, AFF s'est engagé depuis 2021, dans le renforcement des capacités des parties prenantes de la foresterie africaine, y compris celles impliquées dans les gommés et résines et autres PFNL pour le développement de projets bancables qui pourraient faciliter l'accès aux ressources requises pour le développement des chaînes de valeur durables et rentables.

Cependant, pour que ces ressources soient utilisées efficacement et contribuent au développement du secteur, il est nécessaire de renforcer également les compétences des parties prenantes en gestion des entreprises commerciales basées sur les PFNL.

## **1.2 JUSTIFICATION**

AFF, dans le plan de travail annuel 2022 pour le projet "Forêts africaines, populations et changement climatique", recrute un expert pour faciliter en collaboration avec la personne ressource nationale la mise en place/opérationnalisation d'organes/entités organisés pour le commerce durable et profitable des gommés et résines au Niger

Cette consultation sera spécifiquement axée sur la transmission de connaissances et de compétences à une vingtaine d'acteurs impliqués dans les chaînes de valeurs des gommes et résines et autres Produits Forestiers Non ligneux.

L'atelier de formation de 3 jours devrait se tenir au courant de la semaine **du 08 au 12 Aout 2022**.

### **1.3. TACHES SPECIFIQUES**

L'expert en concertation avec la personne Ressource nationale développera les modules de formation pour permettre aux acteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer une entreprise des gommes et résines et /ou autres PFNL avec succès. Les modules devront inclure, sans s'y limiter, les aspects suivants :

- Développement et le management de plans d'affaires
- Entreprenariat gestion d'entreprise dans le domaine des PFNL
- Valeur ajoutée
- Mesures de contrôle de la qualité
- Marketing, négociation et commercialisation

### **2.0 QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES REQUISES**

Les candidats intéressés doivent posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- i. Avoir au moins une maîtrise dans l'une ou l'autre ou la combinaison des disciplines suivantes: gestion des ressources naturelles, foresterie, économie de l'environnement/des ressources naturelles, financement du changement climatique, marketing, administration des affaires ou autres sujets connexes ; un doctorat sera un avantage supplémentaire.
- ii. Être un expert orienté vers le développement, avec des connaissances et une expérience avérées dans le développement et la gestion de projets, et plus particulièrement dans le domaine des produits forestiers non ligneux ;
- iii. Avoir une expérience et une connaissance des cadres institutionnels et politiques régissant les petites et moyennes entreprises (PME), et de l'environnement des affaires dans les pays sélectionnés ; et
- iv. avoir d'excellentes compétences en communication écrite et orale en français.

### **3.0 LES EXIGENCES PAR RAPPORT A LA CONSULTANCE**

Les candidats intéressés doivent soumettre les éléments suivants :

- (i) Une lettre de motivation indiquant comment il satisfait aux exigences de qualifications et d'expérience ci-dessus.
- (ii) Une brève proposition/note de concept contenant :
  - L'approche détaillée pour entreprendre la mission.
  - Le plan détaillé des modules de formation.
  - (c) Un programme provisoire pour la formation
- (iii) Un curriculum vitae.

#### **4.0 DATES LIMITES**

- Les candidatures doivent être reçues par le secrétariat de l'AFF avant le **22 Juillet 2022**.
- Les résultats de la sélection seront annoncés aux candidats retenus avant le 26 Juillet 2022.
- Le candidat sélectionné tiendra une réunion virtuelle avec le secrétariat du Forum pour s'accorder sur l'approche et le plan de travail au plus tard le 29 Juillet 2022.

#### **5.0 COMMENT POSTULER**

Toutes les candidatures doivent être soumises par e-mail avec pour objet : **Consultancy No 2-3.1.3.1 "Strengthening capacity of stakeholders in African forestry on business enterprises on gums and resin value chains"** au Prof. Marie Louise A. T. Avana-Tientcheu, Dr Djibril S. Dayamba et Dr. Daud Kachamba du secrétariat de l'AFF à travers les adresses e-mail suivantes : [m.avana@cgiar.org](mailto:m.avana@cgiar.org), [d.dayamba@cgiar.org](mailto:d.dayamba@cgiar.org) et [d.kachamba@cgiar.org](mailto:d.kachamba@cgiar.org) et en copie à [exec.sec@afforum.org](mailto:exec.sec@afforum.org).